



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ Bilan 2022

Bassin de Caux-Maritime

Source : Acooss, 2022.

Champ : Le champ de l'Acooss couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de celui de l'Unedic (qui exclut les ex-grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Fin 2022, 2 814 établissements se situent dans le bassin de Caux-Maritime. Ils représentent 10% des établissements du département et 4% de ceux de la région.

Le nombre d'établissements augmente de 0,7% dans ce bassin, en un an (contre +1% en Seine-Maritime et +1% en moyenne normande).

Fin 2022, 29 144 salariés travaillent dans le bassin de Caux-Maritime. Ils représentent 8% des salariés du département et 3% de ceux de la région.

Le nombre de salariés augmente de 1,3% dans ce bassin, en un an (contre +1,5% en Seine-Maritime et +1,2% en moyenne normande).



En 2022 :

2 814

établissements

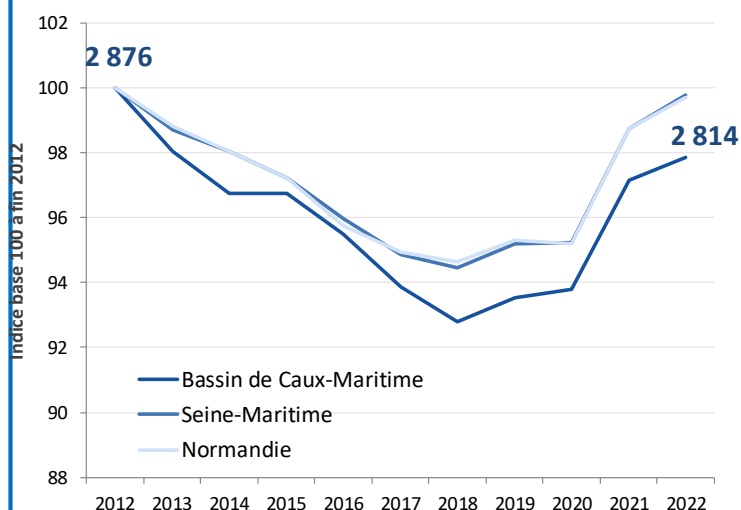
+0,7% en un an

29 144

salariés

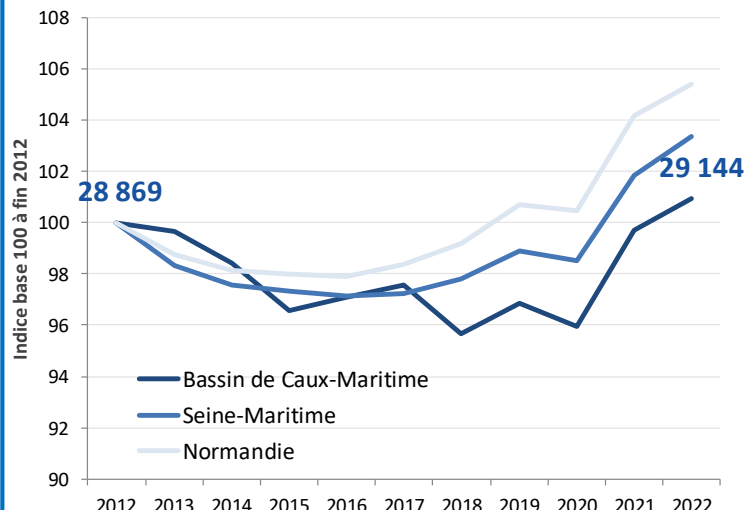
+1,3% en un an

Évolution du nombre d'établissements depuis 2012



-0,2% en moyenne annuelle entre 2012 et 2022

Évolution du nombre de salariés depuis 2012



+0,1% en moyenne annuelle entre 2012 et 2022

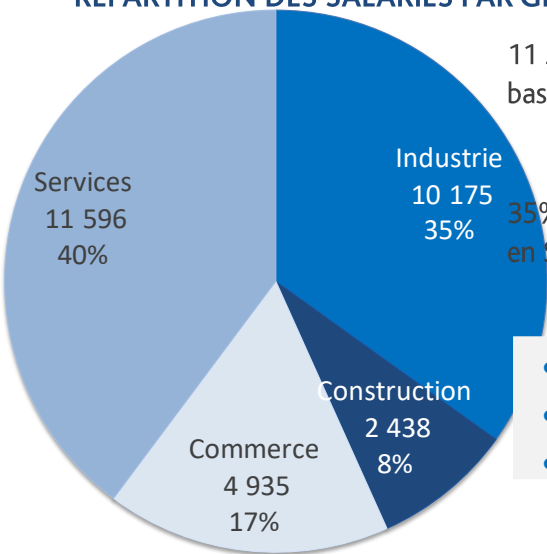


Zoom sur les effectifs salariés



29 144
salariés, en 2022

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ (FIN 2022)



11 596 salariés du bassin travaillent dans le secteur des services, soit 40% des salariés du bassin (55% dans le département, 51% en région).

35% des salariés travaillent dans des établissements du secteur de l'industrie (contre 20% en Seine-Maritime et 22% en Normandie).

Principaux secteurs (Naf A21), en nombre de salariés (fin 2022)

• Industrie manufacturière	6 680	salariés
• Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	4 935	salariés
• Santé humaine et action sociale	2 805	salariés

ÉVOLUTION ENTRE 2021 ET 2022 DU NOMBRE DE SALARIÉS

	Bassin de Caux-Maritime	Seine-Maritime	Normandie
Industrie	+1,4%	+0,4%	+0,7%
Construction	+2,9%	+1,5%	+1,5%
Commerce	-1,9%	+0,1%	+0,5%
Services	+2,1%	+2,3%	+1,6%
Tous secteurs	+1,3%	+1,5%	+1,2%

Le nombre de salariés augmente de 1,3% dans ce bassin, en un an, soit +360 salariés.

Secteurs (NafA21) avec plus fortes hausses du nombre de salariés (entre 2021 et 2022)

	En nombre	En %
• Activités de services administratifs et de soutien	+84	[+5,7%]
• Industrie manufacturière	+80	[+1,2%]
• Transports et entreposage	+78	[+4,5%]

Secteurs (NafA21) avec plus fortes diminutions du nombre de salariés (entre 2021 et 2022)

	En nombre	En %
• Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	- 94	[-1,9%]
• Santé humaine et action sociale	- 51	[-1,8%]
• Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	- 15	[-2,1%]

À NOTER : Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100% de l'exploitation des données individuelles de la DSN. Les apprentis sont aussi désormais inclus. Compte tenu de ces modifications méthodologiques, des révisions peuvent donc être observées sur les effectifs par rapport aux données communiquées précédemment.



EN SAVOIR PLUS

Télécharger les statistiques détaillées de l'Acos

<https://open.urssaf.fr/explore/dataset/etablissements-et-effectifs-salaries-au-niveau-commune-x-ape-last/table/>